



République Française
Département de Seine-Maritime
Arrondissement de Dieppe
Canton de NEUFCHÂTEL-EN-BRAY

Note accompagnant le budget prévisionnel 2026

Le budget prévisionnel 2026 s'est préparé dans un contexte économique toujours difficile pour les familles tant sur le plan économique que sur le plan confiance en l'avenir. Aussi, les élus municipaux ont choisi de ne pas augmenter la pression fiscale. L'augmentation des contributions fiscales locales proviendra uniquement de l'évolution des bases de 0.8% prévue par la loi de finances. Cette recette de fiscalité locale y compris les compensations est plutôt stagnante, sa progression est peu significative, elle passe de 327 349 € (année 2025) à 331 637 € soit + 4 288 €. Quant aux dotations de l'Etat (DGF et attributions annexes), elles évoluent favorablement passant de 280 536 € année 2025 à 294 340 € soit + 13 804 €. C'est appréciable.

L'affectation de résultats constatés au 31.12.2025 autorise un report à nouveau de 601 733.89 € en fonctionnement. En investissement, c'est une inscription d'un déficit de 226 341.56 € qui prise en considération ainsi que des restes à réaliser en dépenses et en recettes pour un montant 278 700 €.

Le prévisionnel 2026 :

- **En fonctionnement** : Le budget de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 1 437 746 €.
- **En investissement** : L'équilibre entre les dépenses et les recettes est prévu à 2 105 154 €.

Soulignons l'importance pour notre collectivité du montant de la section d'investissement dépassant les 2 000 000 € avec un recours à un emprunt limité (220 000 €) et un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement de 575 872 €.

De nouveaux programmes ont été inscrits, notamment la réalisation d'un pôle d'accueil de santé, l'aménagement d'aires de stationnement autour d'équipements publics, l'accessibilité handicapée avec verdissement du cimetière et encore l'acquisition d'un matériel de taille des haies.

Enfin, la **dette communale** constatée au 31 décembre avant contractualisation d'un éventuel nouvel emprunt 2026 se compose d'un seul emprunt courant jusqu'en 2034 pour un montant d'annuité de 4 780.76 € (capital + intérêts).

Dany Minel, Maire

